

PROCÈS-VERBAL
DE LA SIXIÈME SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
TENUE LE 5 AVRIL 2022 À 19 H PAR VISIOCONFÉRENCE TEAMS

PRÉSENCES :

Président

Alain Tousignant

REPRÉSENTANT (E) S :

École Centrale
École de la Source
École de la Tortue-des-Bois
École Dominique-Savio
École Félix-Leclerc
École Jacques-Plante
École La Providence
École Ste-Flore, St-Paul
École St-Jacques
École secondaire des Chutes
École secondaire du Rocher
École secondaire Paul-le-Jeune
École secondaire Val-Mauricie

Marie-Claude Germain
Sébastien Lamy
Gabrielle Gilbert-Hamel
Martine Mongrain
Cynthia Boucher
Marie-Pierre Maurais
Nancy Nadon
Guillaume Frigon Gélinas
Josianne Ricard
Élise Courcelles
Mélanie Godin
Alain Tousignant
Mélissa Gilbert

SUBSTITUTS :

École de l'Énergie
École La Providence
École Notre-Dame (*Notre-Dame-du-Mont-Carmel*)

Thomas Richard
Mélanie Thiffeault
Sandra Pellerin

ABSENCES :

REPRÉSENTANT (E) S :

École de la Passerelle, Le Sablon d'Or, Masson
École de la Petite Rivière, Villa-de-la-Jeunesse
École de l'Énergie
École des Bâtisseurs
École des Boisés
École des Phénix
École du Lac-à-la-Tortue

Émilie Stichelbout
Jeanne Trépanier
Caroline Lamothe
Maxime Trudel
Caroline Lafrenière
Margaux Miché-Baron
Caroline Thellend

École Jacques-Buteux
École La Croisière, Plein Soleil, Primadel
École Laflèche
École Notre-Dame-de-l'Assomption
École Ste-Marie
École secondaire Champagnat

Isabelle Fortin
Geneviève Racine
Sabryna Doyle
Monica Chhith
Michel Jacques
Tania Gauthier

ÉCOLES NON REPRÉSENTÉES :

École des Vallons, Notre-Dame-de-la-Joie, Notre-Dame-des-Neiges
École Immaculée-Conception
École St-Joseph / St-Charles-Garnier

Madame Josianne Ricard agit à titre de secrétaire d'assemblée en l'absence de secrétaire administrative.

2022-06-01 PRÉSENCES, CONSTATATION DU QUORUM ET MOT DE BIENVENUE;

Monsieur Tousignant souhaite la bienvenue à tous. Le quorum est respecté, soit le minimum de 10 membres présents. La rencontre est offerte uniquement par visioconférence Teams.

2022-06-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

1. Présences, constatation du quorum et mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Présentation de Madame Marie-Ève Lefebvre, école de la source, projet cour d'école;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 8 mars 2022 et suivis;
 - 4.1. Suivi mesure budgétaire dans les écoles
5. Correspondance;
6. Période réservée à l'assistance;
7. Pause;
8. Processus électorale, procédure;
9. Rapport de la trésorière;
 - 9.1. Frais de déplacement signé à la main
 - 9.2. Plateforme budgétaire
10. Colloque du 28 mai 2022 de la FCPQ;
 - 10.1. Inscription au colloque
11. Rapport des représentants parents du conseil d'administration du CSSÉ;
12. Rapport de la représentante au comité consultatif pour les services aux EHDAA;
13. Rapport des conseils d'établissement, questions des membres;
 - 13.1. Coalition québécoise sur la problématique du Poids

<https://www.cqpp.qc.ca/fr/salle-de-presse/repas-et-collations-revoir-le-role-de-lequipe-ecole-du-parent-et-de-leleve-pour-favoriser-la-saine-alimentation/>

14. Comité de travail;
 - 14.1. Sous-comité Formation/événement
 - 14.2. Sous-comité reconnaissance, résolution pour les candidatures Bronze, Argent et Ordre
 - 14.3. Comité désignation des parents au EHDAA
15. Affaires nouvelles;
16. Appréciation de la rencontre;
17. Prochaine rencontre, 10 mai 2022; mode hybride, Soirée des élections au CA;
18. Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 33 220406 : Madame Élise Courcelles propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2022-06-03 PRÉSENTATION DE MADAME MARIE-ÈVE LEFEBVRE (École de la Source):

Madame Lefebvre présente le projet, débuté en janvier 2020, à l'école primaire de la Source (secteur Shawinigan-Sud) concernant les travaux d'aménagement de la cour d'école.

Le comité est constitué de 7 membres permanents, ainsi que de quelques membres occasionnels. Les besoins des élèves de l'école ont été recueillis grâce à différents projets éducatifs. Les parents ont également été sondés via un code QR afin de connaître leurs propositions d'aménagement. Étant donné que cette cour se veut aussi utile à la communauté, il y a eu une distribution de code QR dans les boîtes aux lettres des 50 rues avoisinant l'école. Les résidents ont pu faire part de leurs désirs et besoins.

La surface de dek hockey sera ouverte au public et contiendra des buts de soccer ainsi que des paniers de basketball. La nouvelle cour d'école comportera une piste de course autour des nouveaux modules adaptés à différentes clientèles.

Le financement pour la réalisation de ce projet provient de dons, de concours, de différents paliers gouvernementaux vu la portée communautaire du projet, de commanditaires, du fonds d'aide au développement du milieu Desjardins et de levées de fonds effectuées par les élèves.

Vu l'ampleur du projet, le Centre de services scolaire de l'Énergie prendra en charge la correction de la surface asphaltée, le drainage, l'éclairage, la fibre de bois sous les modules et la réparation de la clôture.

Début des travaux estimés à l'été 2022 et installations des modules en septembre.

Le ministère de l'éducation et de l'enseignement a conçu un guide pour la réalisation d'un projet d'aménagement d'une cour d'école primaire.

Aménager la cour, un travail d'équipe!

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/GuideRealisationProjetAmenagementCourEcole.pdf

2022-06-04 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 MARS 2022 ET SUIVIS;

Monsieur Tousignant projette le procès-verbal à l'écran et le survol. Aucun commentaire n'est apporté.

RÉSOLUTION 34 220406: Madame Mélanie Godin propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SUIVIS

Mesure budgétaire dans les écoles

Madame Ricard mentionne avoir contacté monsieur Gamache. Il a accusé réception du courriel. Toujours en attente d'un retour. Un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre, entre temps madame Ricard recontactera monsieur Gamache.

2022-06-05 CORRESPONDANCE;

Aucune correspondance

2022-06-06 INTERVENTION DU PUBLIC, PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE;

Aucune assistance.

2022-06-07 PAUSE;

À 19H52, suspension de la rencontre afin de prendre une pause.

À 19h56, réouverture de la rencontre.

2022-06-08 PROCESSUS ÉLECTORALE, PROCÉDURE

Monsieur Tousignant explique que la procédure a été envoyée à tous les parents qui sont éligible à poser leur candidature pour les sièges au CA, du district de Mékinac et de Shawinigan/Grand-mère.

Le courriel contient l'avis de convocation ainsi que le bulletin de mise en candidature, à remplir au plus tard le 20 avril.

Les élections se dérouleront lors de la rencontre du 10 mai prochain.

Si le comité doit aller au 2^e tour d'élection, une séance extraordinaire devra être convoquée et avoir un quorum (10 membres).

Madame Ricard explique qu'en cas de 2^e tour, les membres éligibles de tous les districts pourront poser leur candidature. Ils sont donc invités à remplir leur bulletin de candidature afin d'être prêts si cette éventualité se présente.

2022-06-09 RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE;

9.1 Frais de déplacement signé à la main

Les formulaires de frais de déplacements et frais de gardiennage doivent être signés à la main par le membre avant de le faire parvenir à monsieur Tousignant et madame Godin pour vérification et signature de leur part. Ensuite le tout sera acheminé au centre de services scolaire.

Il est demandé par la responsable du service des ressources financières du CSS que chaque membre regroupe ses frais de déplacement et de gardiennage par période de 3 mois.

Les frais soumis jusqu'à maintenant sont en cours de traitement. Le tout devrait être fait prochainement par la responsable des finances du centre de services scolaire.

9.2 Plateforme budgétaire

Présentation de la plateforme utilisée pour entrer les dépenses. L'outil sera facilitant et utile pour élaborer les prochains budgets ainsi que pour effectuer un suivi au fil des ans. Le comité conserve néanmoins une certaine flexibilité dans la classification des différentes dépenses.

2022-06-10 COLLOQUE DU 28 MAI 2022 DE LA FCPO;

Un formulaire d'inscription au colloque a été envoyé à tous les membres jeudi 31 mars 2022. Dix chambres sont réservées en présence, cependant les membres peuvent également assister au colloque à distance. Les membres ont jusqu'au 10 avril 2022 pour faire parvenir leurs informations afin que madame Courcelles puisse procéder aux inscriptions.

2022-06-11 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS PARENTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE;

Madame Ricard n'a aucun point à apporter lors de cette séance. Une séance extraordinaire du CA aura lieu le 11 avril prochain et la suivante est prévue pour le 26 avril.

2022-06-12 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES SERVICES AUX EHDAA;

Monsieur Tousignant a discuté avec la présidente du comité EHDAA, madame Nancy Laplante. Il a appris que la représentante au comité de parents, madame Catherine Gélinas, a démissionné de son siège au comité EHDAA ainsi que le membre qui était substitut, madame Christine Bergeron. Aucun rapport ne peut donc être fait.

2022-06-13 RAPPORT DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT ET QUESTIONS DES MEMBRES;

-Madame Josianne Ricard apporte un point concernant le rôle des écoles dans le choix des collations apportées par les enfants. Selon la Coalition québécoise sur la problématique du Poids, les écoles ne peuvent interdire à un enfant de consommer la collation envoyée par son parent, même si elle ne répond pas aux groupes alimentaires suggérés par l'école (fruits, légumes, produits laitiers).

La loi sur la saine alimentation dans les écoles ne s'applique que sur ce que l'école elle-même offre aux enfants au sein de ses murs (collation pour ceux qui n'en ont pas, lors d'activités spéciales, services de garde, cafétéria, machine distributrice, etc...)

La coalition a créé un document afin de promouvoir un meilleur partage des responsabilités en ce qui a trait à l'alimentation à l'école où chacun a son rôle à jouer, autant le parent que les intervenants scolaires et les élèves.

L'objectif n'est pas de déresponsabiliser ou de désengager l'école par rapport au rôle qu'elle peut occuper dans la promotion de la saine alimentation. Il s'agit simplement de laisser aux parents le rôle de décideur afin qu'ils puissent offrir à leurs enfants une plus grande variété d'aliments et donc de nutriments dans les collations et les dîners.

Le nouvel outil destiné aux conseils d'établissement : Promouvoir un meilleur partage des responsabilités quant à l'alimentation à l'école de la Coalition Poids et de l'AQGS est téléchargeable gratuitement au cqqp.qc.ca/nos-outils.

<https://www.cqqp.qc.ca/fr/salle-de-presse/repas-et-collations-revoir-le-role-de-lequipe-ecole-du-parent-et-de-leleve-pour-favoriser-la-saine-alimentation/>

Madame Ricard invite les membres à questionner leur conseil d'établissement afin de connaître le fonctionnement dans leur école, si les collations « fait maison » sont acceptées et si la méthode est appliquée par tous les intervenants ou simplement par certains.

Il est suggéré de partager le document de la coalition aux membres du CÉ afin qu'ils prennent connaissance du sujet.

- Un membre questionne la pertinence d'appliquer la règle concernant les allergènes à une école en entier.

Madame Ricard souligne que ce sujet n'étant pas traité dans le document de la coalition et étant plus délicat, elle approfondira les recherches et reviendra avec la réponse au prochain comité. La question peut tout de même être posée en conseil d'établissement afin de connaître le point de vue de l'école à ce sujet.

2022-06-14 COMITÉS DE TRAVAIL:

Sous-comité Formation/événement (Responsable Margaux Baron)

Monsieur Tousignant mentionne que madame Margaux Baron a fait l'envoi des webinaires avec les codes de gratuité. Certains sujets sont très pertinents pour les conseils d'établissement alors il est rappelé que tous sont invités à partager les connexions.

L'horaire complet des webinaires se trouve sur le site internet de la FCPQ.

Résolution pour Reconnaissance FCPQ, Bronze, Argent et Ordre

Les membres se sont réunis dimanche 3 avril pour étoffer la candidature de madame Isabelle Thiffeault comme lauréate dans la catégorie Argent et Ordre. Le sous-comité se réunira à nouveau le 12 avril avant de transmettre officiellement pour le 15 avril 2022.

Madame Élise Courcelles fait la lecture de chacune des résolutions pour adoption. Les résolutions officielles se trouvent en annexe du procès-verbal.

RÉSOLUTION 35 220406: Il est proposé par madame Cynthia Boucher, appuyé par madame Gabrielle Gilbert Hamel et résolu à l'unanimité des membres du comité de parents de proposer la candidature de madame Isabelle Thiffeault au comité de sélection à l'Ordre de la Fédération pour l'année 2021-2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 36 220406: Il est proposé par madame Élise Courcelles, appuyé par madame Mélanie Godin et résolu à l'unanimité des membres du comité de parents de proposer que le prix Argent de la Fédération des comités de parents du Québec soit remis à madame Isabelle Thiffeault pour l'année 2021-2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Courcelles explique la catégorie Bronze. Le comité doit pour le moment adopter la résolution s'il désire participer à la semaine de l'engagement parental 2022. Les noms des candidats peuvent être soumis plus tard.

RÉSOLUTION 37 220406: Il est proposé par madame Mélissa Gilbert, appuyé par madame Marie-Pierre Maurais et résolu à l'unanimité des membres du comité de parents de participer à la Semaine de l'engagement parental 2022 et de remettre des prix de la catégorie Bronze ainsi que de transmettre la liste des lauréats à la Fédération avant le 30 juin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Comité désignation des parents au EHDAA

Monsieur Tousignant rencontrera le comité EHDAA afin de les informer que le comité de parents débutera les travaux. Ils pourront inviter des parents de leur côté à se joindre au sous-comité pour la mise en place des critères de sélection.

2022-06-15 AFFAIRES NOUVELLES;

Aucune affaire nouvelle n'est apportée.

2022-06-16 APPRÉCIATION DE LA RENCONTRE

Monsieur Tousignant demande aux membres de compléter le formulaire d'appréciation en ligne envoyé par courriel par la secrétaire de l'exécutif.

2022-06-17 PROCHAINE RENCONTRE;

La prochaine réunion se tiendra le mardi 10 mai 2022, en mode hybride. Il s'agira d'une soirée d'élection pour combler les sièges au CA.

La documentation sera envoyée par courriel avant la rencontre à tous les représentants et les substituts.

2022-06-18 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

RÉSOLUTION 38 220406 : À 21h05, madame Martine Mongrain propose la levée de l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Alain Tousignant
Président du comité de parents



Josianne Ricard
Secrétaire exécutive

RÉSOLUTION

Comité de parent du centre de services scolaire de l'Énergie Séance du 5 avril 2022

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action;

ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires;

ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental;

ATTENDU QUE l'Ordre de la Fédération est la plus haute distinction de la Fédération et que chaque comité de parents peut proposer un parent de son centre de services scolaire au comité de sélection qui attribuera l'Ordre de la Fédération à un parent annuellement;

ATTENDU QUE les qualités exceptionnelles récompensées par l'Ordre de la Fédération sont le leadership et l'implication soutenue et de grande qualité;

ATTENDU QUE madame Isabelle Thiffeault est une source d'inspiration pour les autres parents dans la défense et la promotion des droits et des intérêts des parents;

ATTENDU QUE madame Isabelle Thiffeault, par son indéfectible engagement des 22 dernières années ainsi que par son leadership intègre a contribué de manière significative, marquante, originale et durable dans les instances de participation parentale;

RÉSOLUTION N° 35 220406

IL EST PROPOSÉ par madame Cynthia Boucher, APPUYÉ par madame Gabrielle Gilbert Hamel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du comité de parents

DE proposer la candidature de madame Isabelle Thiffeault au comité de sélection à l'Ordre de la Fédération pour l'année 2021-2022.



Alain Tousignant
Président du comité de parents

RÉSOLUTION

Comité de parent du centre de services scolaire de l'Énergie Séance du 5 avril 2022

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action ;

ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires ;

ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental ;

ATTENDU QUE la catégorie Argent vise à honorer un parent qui, par son engagement, par son influence et par ses réalisations, a contribué de manière significative dans les instances de participation parentale de son comité de parents, de son centre de services scolaire ou par son implication nationale ;

ATTENDU QUE la catégorie Argent permet de nommer un parent engagé en tant que lauréat du comité de parents ;

ATTENDU QUE madame Isabelle Thiffeault, par son engagement intègre et bienveillant des 22 dernières années en de multiples instances du Centre de services scolaire de l'Énergie dont le Comité de parents, démontre toutes les qualités récompensées par l'attribution de ce prix ;

RÉSOLUTION N° 36 220406:

IL EST PROPOSÉ par madame Élise Courcelles, APPUYÉ par madame Mélanie Godin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du comité de parents

DE proposer que le prix Argent de la Fédération des comités de parents du Québec soit remis à madame Isabelle Thiffeault pour l'année 2021-2022.



Alain Tousignant
Président du comité de parents

RÉSOLUTION

Comité de parent du centre de services scolaire de l'Énergie
Séance du 5 avril 2022

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action ;

ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires ;

ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental ;

ATTENDU QUE la catégorie Bronze vise à honorer des parents qui, par leur engagement, par leur influence et par leurs réalisations, ont contribué de manière significative dans les instances de participation parentale des écoles du centre de services scolaire ou au comité de parents ;

ATTENDU QUE la catégorie Bronze permet de nommer un lauréat par école du centre de services scolaire ;

RÉSOLUTION N° 37 220406

IL EST PROPOSÉ par madame Mélissa Gilbert, APPUYÉ par madame Marie-Pierre Maurais
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du comité de parents

DE participer à la Semaine de l'engagement parental 2022 et de remettre des prix de la catégorie Bronze ;

DE transmettre la liste des lauréats à la Fédération avant le 30 juin.



Alain Tousignant
Président du comité de parents